



## Radar de feu en semi remorque

Par **caro 42**, le **28/05/2018** à **14:26**

Bonjour,

Je sors du tribunal pour un radar de feu que j'ai contesté il y a plus d'un an. J'avais fait une demande de photos que je n'ai jamais reçues, par contre, le procureur de la république lui les avait, et je ne suis pas du tout d'accord sur l'interprétation qui en a été faite à l'audience : en effet, sur la première photo, on voit le tracteur de mon ensemble routier (semi remorque de 16m de long) bien après le feu. J'ai perdu mes moyens devant le tribunal et n'ai pas osé contredire la présidente, mais je suis certaine de ne pas avoir franchi le feu au rouge. Résultat, une amende supérieure à l'amende initiale, 4 points et 8 jours de suspension de permis !!!!! Je suis outrée et n'ose pas contester la décision du tribunal de peur de prendre encore plus la prochaine fois.

Cela vaut il le coup de prendre un avocat ?

Merci.

Par **amajuris**, le **28/05/2018** à **15:46**

bonjour,

le feu rouge fixe signifie interdiction de passer.

le feu jaune fixe signifie qu'aucun véhicule ne doit franchir l'aplomb du signal ou la ligne d'effet du signal lorsqu'elle existe ou le passage pour piétons s'il précède le signal.

Cette interdiction ne joue pas dans le cas où le véhicule se trouve si près lorsque le feu jaune s'allume qu'il ne peut plus s'arrêter dans des conditions de sécurité suffisante avant d'avoir franchi l'aplomb du signal ou la ligne d'effet du signal lorsqu'elle existe ou le passage pour

piétons s'il précède le signal.  
de ce qui précède, vous n'avez peut être pas respecté l'interdiction de franchissement du feu  
jaune fixe.  
salutations

Par **Lag0**, le **28/05/2018** à **16:57**

Bonjour amatjuris,  
Un radar de feu rouge ne déclenche pas en cas de passage au feu jaune, donc rien à voir...

Par **Lag0**, le **28/05/2018** à **17:00**

Bonjour caro 42,  
Si le radar s'est déclenché, c'est que vous avez bien franchi le feu au rouge. En effet, dans le  
cas d'un véhicule de grande longueur, c'est uniquement l'avant du véhicule qui est pris en  
compte. Il est donc impossible de déclencher le radar en passant le tracteur au vert, voir au  
jaune. Si le feu passe au rouge alors que le tracteur est déjà passé, le radar ne déclenche  
pas. C'est une légende de plus...

Par **kataga**, le **29/05/2018** à **05:54**

Bonjour,  
Sur la photo, figure d'ailleurs la durée du feu rouge au moment du déclenchement ...  
Il fallait demander la copie du dossier au greffe du Tribunal avant l'audience ...  
Une audience se prépare à l'avance ...  
C'est un peu tard pour réagir ...